

Dégradation marquée de l'emploi au 2e trimestre 2026

En Bourgogne-Franche-Comté, l'activité économique ralentit nettement au deuxième trimestre 2026, dans le sillage d'une économie française sans croissance ce printemps. Après plus d'un an d'une lente dégradation, l'emploi salarié se contracte dans la région, et baisse dans la quasi-totalité des secteurs d'activité. Seuls les services non marchands sont stables, tandis que le repli s'accroît dans la construction et l'industrie. Après une embellie durant l'hiver, l'emploi intérimaire recule à nouveau. Malgré une stabilité sur le trimestre, le taux de chômage augmente encore nettement sur un an. Les demandes d'activité partielle sont par ailleurs en hausse, tout comme le nombre d'emplois menacés par une procédure collective. Enfin, les demandes de délais de paiement des cotisations Urssaf augmentent également, même si les montants concernés diminuent.

Vigilance orange sur la croissance française

Au printemps, l'activité n'a pas faibli au niveau mondial et a progressé solidement dans les quatre principales économies de la zone euro. L'économie française, quant à elle, décroche. Après avoir reculé à l'hiver, l'activité stagne au deuxième trimestre (+0,0 %). Plusieurs facteurs expliquent cette divergence. Tout d'abord, l'activité dans les travaux publics s'est retournée, en raison du cycle électoral. Les vagues de chaleur en mai et juin ont également pesé sur la croissance, notamment dans l'agriculture. Le marché du travail est aussi plus dégradé, avec un chômage en hausse et des salaires peu dynamiques. Enfin, l'impulsion budgétaire est moins favorable que dans les principales autres économies européennes.

En prévision, la France renouerait avec une croissance timide au second semestre. Sur l'ensemble de l'année 2026, celle-ci serait ainsi de +0,4 %, soit bien moins qu'ailleurs en Europe. L'inflation atteindrait +2,9 % en fin d'année, la hausse des prix de l'énergie se transmettant aux prix des autres produits. Du côté du marché du travail, la dégradation se poursuivrait. L'alternance continuerait de diminuer avec la réduction des soutiens publics, le reste de l'emploi salarié privé serait quasi stable, et l'emploi non salarié continuerait de croître vigoureusement. Le chômage grimperait à 8,6 %, la modeste augmentation de l'emploi total ne suffisant pas à absorber la hausse de la population active.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'emploi salarié reste sur une tendance à la baisse

En Bourgogne-Franche-Comté au deuxième trimestre 2026, l'activité économique mesurée par les heures rémunérées continue de se replier dans quasiment tous les secteurs. Elle se situe ainsi en dessous de son niveau d'un an auparavant (-0,9 %).

Après près de deux ans d'une lente dégradation, les effectifs salariés dans la région affichent un repli plus net au deuxième trimestre 2026 (-0,3 %). La Bourgogne-Franche-Comté compte ainsi 984 700 emplois salariés ce trimestre (**figure 1**), soit 0,8 % de moins qu'un an auparavant. Au niveau national, l'emploi est quasi stable sur le trimestre, comme depuis début 2025.

En Bourgogne-Franche-Comté comme en France, l'emploi public se maintient. En revanche, l'emploi privé, quasi stable au niveau national, se replie nettement dans la région (-0,4 %). Sur un an, les effectifs du secteur privé reculent de 1,0 %, soit plus de 7 000 emplois en moins.

Au deuxième trimestre, tous les départements de la région perdent des effectifs salariés, à l'exception du Doubs et du Territoire de Belfort. Dans ces deux départements, l'emploi est quasi stable par rapport au trimestre précédent. Le Jura enregistre la plus forte baisse (-0,7 %), l'ensemble des grands secteurs perdant des effectifs. La dégradation est plus limitée en Côte-d'Or et en Haute-Saône (-0,2 %).

Figure 1 - Évolutions de l'emploi salarié et du taux de chômage par département au 2e trimestre 2026

Département	Emploi salarié			Taux de chômage		
	Effectifs	Évolution (en %)		Taux (en %)	Évolution (en pt)	
		T2/T1	annuelle		T2/T1	annuelle
Côte-d'Or	223 300	-0,2	-0,5	6,6	0,2	0,7
Doubs	196 400	-0,1	-0,5	8,1	0,2	0,6
Jura	86 100	-0,7	-1,7	6,1	0,1	0,5
Nièvre	63 500	-0,5	-0,8	7,3	0,0	0,3
Haute-Saône	67 900	-0,2	-0,8	7,5	0,2	0,7
Saône-et-Loire	190 400	-0,4	-0,9	7,2	0,1	0,5
Yonne	109 200	-0,4	-0,7	8,1	0,2	0,7
Territoire de Belfort	47 900	-0,1	-1,0	9,9	0,1	0,6
Bourgogne-Franche-Comté	984 700	-0,3	-0,8	7,4	0,1	0,6
France hors Mayotte	27 021 100	-0,1	-0,3	8,3	0,2	0,8

Les services non marchands restent stables, tous les autres secteurs perdent des emplois

Dans la région au deuxième trimestre 2026, tous les secteurs perdent des effectifs (**figure 2**), à l'exception des services non marchands, qui restent stables. À l'image de la situation au niveau national, la hausse des emplois dans la santé (+0,4 %) permet de compenser les pertes d'effectifs dans l'administration publique (-0,3 %) .

L'érosion de l'emploi dans l'industrie s'accroît ce trimestre, avec -0,3 %. Les effectifs chutent lourdement dans la fabrication d'autres produits industriels (-0,7 %), notamment dans la fabrication de produits métalliques et de meubles. Ces pertes ne se sont pas compensées par des gains dans les autres secteurs industriels. Secteur habituellement dynamique, l'industrie agro-alimentaire ne gagne pas d'emploi ce trimestre. L'emploi dans la fabrication de matériels de transport se stabilise après deux ans de baisse continue. Le recours à l'intérim y est également en progression ce trimestre.

Après deux trimestres de hausse, l'intérim dans son ensemble perd à nouveau des effectifs (-2,4 %), et recule dans une très grande majorité des secteurs. En particulier, le commerce, exposé au recul du pouvoir d'achat des ménages et au regain de l'inflation, compte 7,5 % d'intérimaires en moins. Le ralentissement dans ce secteur se traduit également dans son emploi permanent. Ainsi, l'emploi salarié dans le commerce est quasi stable ce trimestre (-0,1 %) et demeure sur la tendance à la baisse amorcée mi-2022.

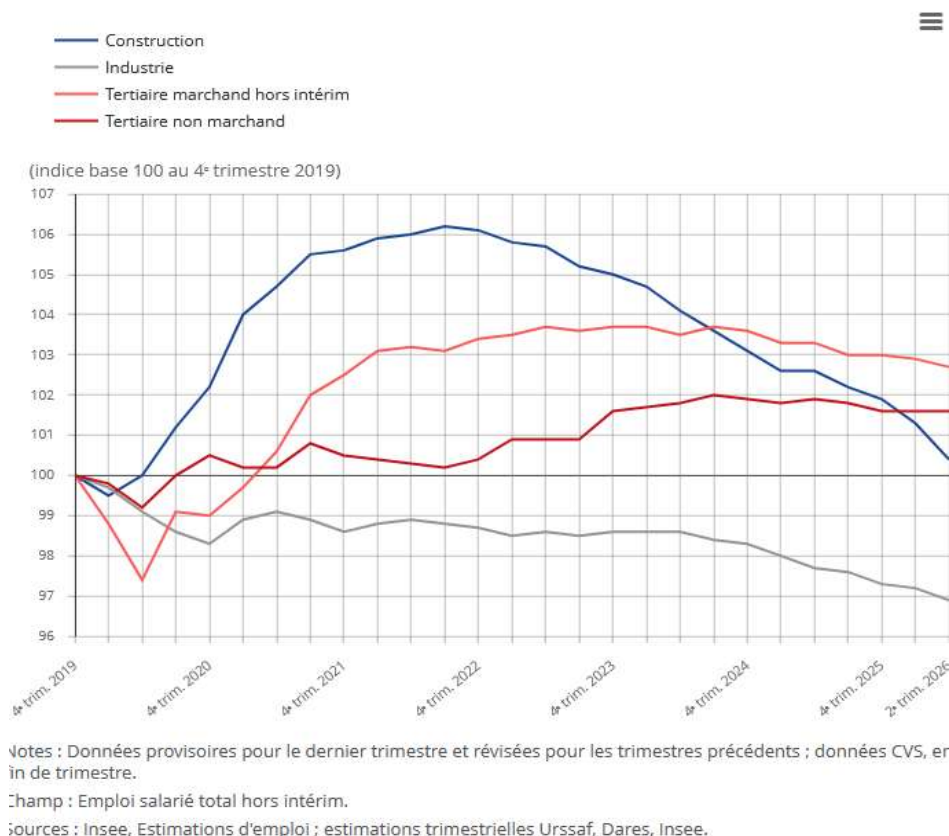
La construction perd 0,8 % de ses emplois au deuxième trimestre 2026, et prolonge le repli entamé il y a plus de trois ans. De même, le nombre d'emplois intérimaires dans ce secteur se contracte très fortement au deuxième trimestre, -6,9 %. Le nombre de permis de construire et de mises en chantier de logements restent à des niveaux faibles. La diminution du nombre de transactions dans l'ancien pèse, par ailleurs, sur le secteur de la rénovation-amélioration, largement lié aux achats de logements anciens. La construction subit en outre une plus faible demande des collectivités, après les élections municipales de mars dernier.

Les activités immobilières demeurent également en baisse (-0,3 %) et atteignent un nouveau point bas depuis la crise sanitaire.

Les services marchands hors intérim perdent également des effectifs, -0,3 % ce printemps. Seuls les services aux entreprises et l'hébergement-restauration sont stables ou quasi stables. Dans un contexte de hausse des nuitées hôtelières, le recours à l'intérim dans ce dernier secteur est par ailleurs en forte hausse (+6,5 %).

Figure 2 - Évolution de l'emploi salarié par secteur

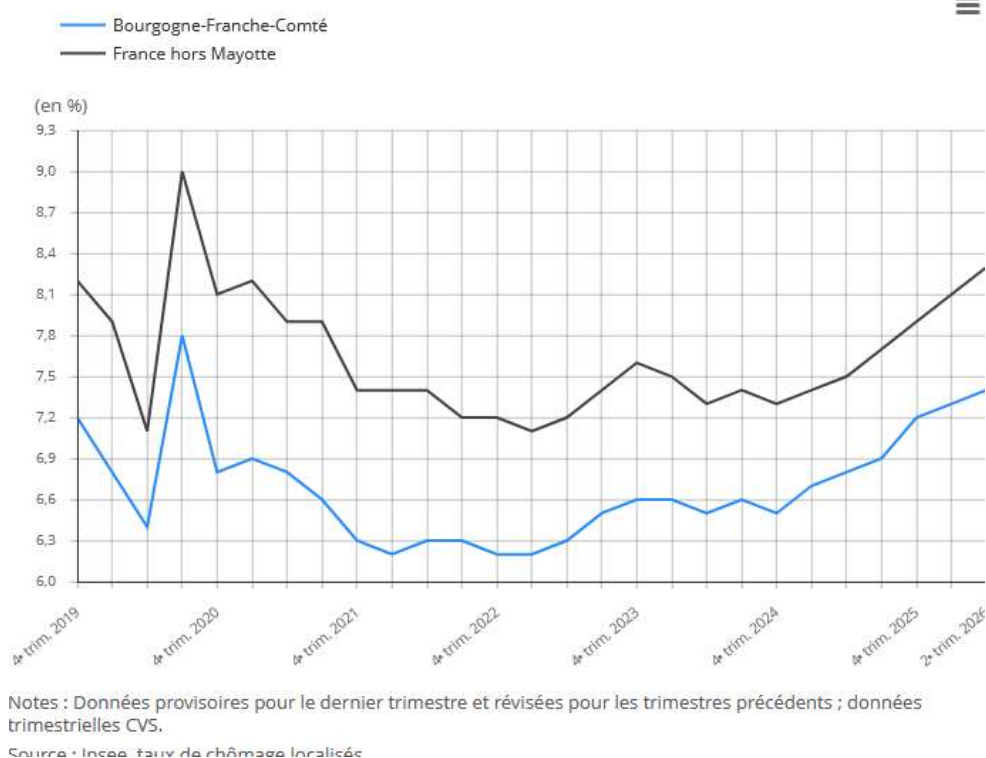
G0000101002 - Évolution de l'emploi salarié par secteur - Bourgogne-Franche-Comté



En lente dégradation, le taux de chômage augmente nettement sur un an

Au deuxième trimestre 2026, le taux de chômage s'établit à 7,4 % de la population active en Bourgogne-Franche-Comté, contre 8,3 % en France (**figure 3**). Il est quasi stable dans la région par rapport au trimestre précédent (+0,1 point), mais en nette hausse sur un an (+0,6 point). Il poursuit ainsi sa lente augmentation : dans la région comme en France, il est remonté de près d'un point depuis son niveau le plus bas début 2023.

Figure 3



Dans la moitié des départements de la région, le chômage progresse, de 0,2 point ce trimestre (**figure 1**). Il évolue peu, voire pas du tout, dans l'autre moitié. Néanmoins, sur un an, la hausse est sensible partout, allant de +0,3 point dans la Nièvre à +0,7 point en Côte-d'Or, en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort. Avec 9,9 %, ce dernier est le seul département dans lequel le taux de chômage est supérieur au niveau national. Plus tourné vers l'industrie, l'est de la région enregistre des taux de chômage plus élevés.

À un niveau géographique plus détaillé, le chômage augmente sur un an dans la quasi-totalité des zones d'emplois. Il n'y a que dans la zone d'Autun que le taux de chômage est stable. À l'inverse, les zones de Châtillon-Montbard, de Vesoul et de Cosne-Cours-sur-Loire enregistrent les plus fortes hausses annuelles, +0,9 point. C'est toujours dans la zone d'emploi de Montbéliard que le taux de chômage est le plus élevé de la région (12,1 %), bien au-dessus des valeurs régionales et nationales. La zone d'emploi de Beaune demeure la moins exposée, avec un taux de chômage de 4,6 %, malgré une hausse de 0,4 point sur un an.

Une dégradation de la situation des entreprises qui pèse plus sur l'emploi que sur la trésorerie

Le nombre de défaillances d'entreprises diminue de 10 % en un an, mais reste à un niveau élevé. Entre avril et juin 2026, près de 470 procédures collectives (sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire directe) ont été ouvertes dans la région. Le nombre d'emplois menacés progresse significativement : environ 1 860 salariés travaillent dans une entreprise faisant l'objet d'une procédure collective, soit +29,7 % par rapport à l'année précédente. Cette dégradation affecte principalement l'industrie, et dans une moindre mesure, les services.

Les ruptures de contrats de travail envisagées dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) sont par ailleurs moins nombreuses au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025, respectivement 600 contre 1 600. L'industrie et le transport sont les secteurs les plus concernés par cette procédure.

L'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés. Au

cours du premier trimestre 2026, les entreprises de la région ont eu moins recours à ce dispositif, ce qui pouvait traduire un contexte économique plus favorable. Toutefois, elles anticipent des besoins plus importants dans les mois à venir, dans un contexte international qui se dégrade. Ainsi au deuxième trimestre, le volume d'heures d'activité partielle autorisées augmente par rapport au trimestre précédent, en particulier dans la construction.

Les demandes de délais de paiement des cotisations Urssaf constituent un autre indicateur des difficultés de trésorerie rencontrées par les entreprises, qu'elles soient ponctuelles ou plus structurelles. Au 2e trimestre 2026, plus de 2 400 demandes ont été déposées par les entreprises privées de Bourgogne-Franche-Comté, soit une progression de 8,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse concerne la quasi-totalité des grands secteurs d'activité. Le nombre de demandes augmente de 7,4 % dans la construction et de 11,5 % dans le commerce, tandis que les progressions dépassent 20 % dans les services et dans l'hôtellerie-restauration. Seule l'industrie se démarque, avec un net recul de 27,8 %.

Pour autant, si les sollicitations sont plus nombreuses, les montants concernés sont en diminution. Au total, le montant des délais de paiement demandés recule de 4,5 % sur un an, traduisant une augmentation du nombre de dossiers portant sur des sommes plus modestes. Le montant moyen par demande passe ainsi de 1 888 € à 1 665 €. Les situations restent toutefois contrastées selon les secteurs d'activité. L'hôtellerie-restauration, qui concentre plus de 18 % des demandes, affiche le montant moyen le plus faible, autour de 800 € par demande. À l'inverse, l'industrie, malgré un nombre de demandes en baisse, demeure le secteur où les montants sollicités sont les plus élevés, avec près de 3 000 € en moyenne par demande.

Les délais de paiement accordés aux entreprises sont des solutions d'accompagnement qui doivent s'adapter à leur situation financière. Environ 7 entreprises sur 10 respectent leur échéancier trois mois après sa mise en place.

Pour en savoir plus

- (1) Retrouvez davantage de [données](#) associées à cette publication en téléchargement.
- (2) Des données sur la [conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté](#).
- (3) Au niveau national, « [Informations Rapides](#) » Insee-Acoss-Dares.
- (4) [Ouvrir dans un nouvel onglet](#)Les publications des Urssaf.
- (5) [Ouvrir dans un nouvel onglet](#)Open data Urssaf.
- (6) [Ouvrir dans un nouvel onglet](#) Les publications de la Dreets Bourgogne-Franche-Comté.